

Délibérations et actes

Tout au long de l'année, par leurs votes, les conseillers communautaires du Grand Périgueux prennent des décisions pour améliorer la vie au quotidien des usagers. Ainsi, les projets votés deviennent des délibérations.

Les délibérations sont votées par les assemblées d'élus : la plupart d'entre elles sont votées par le Conseil communal et une petite partie par le Bureau communal.

Voici les étapes de transformation d'un projet en délibération.

1e étape : préparation administrative du projet



L'élue référent prépare avec le service compétent un rapport explicatif. Ce rapport est la future délibération. Il présente les objectifs, les moyens à mettre en œuvre pour la réalisation du projet.

2ème étape : examen du projet



Le projet est présenté devant un groupe restreint d'élus, en conseil d'orientation puis en Bureau communal, qui donnent un avis avant le passage en Conseil communal.

3ème étape : vote en Conseil communal ou Bureau communal



Les projets sont proposés au vote du Bureau ou du Conseil pour adoption définitive.

4ème et dernière étape : vérification par les services de l'Etat et communication au public



Les délibérations sont soumises à la Préfecture qui vérifie qu'elles sont conformes aux lois. Une fois certifiée par la Préfecture, les délibérations sont consultables sur le site Internet ou au siège du Grand Périgueux dans le recueil des actes administratifs.

Contact




ADMINISTRATION GÉNÉRALE
SERVICE

Philippe DALL'AGATA

Directeur de l'Administration Générale et des Affaires Juridiques

 [Courriel](#)

 05 53 35 86 03

Les derniers actes publiés :

Affichage des résultats 1 à 2 sur 2 au total.



DÉCISIONS

Décisions

8 DOCUMENTS

Publié le 09 avril 2020

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Conseil du 6 février 2020

23 DOCUMENTS

Publié le 06 février 2020



Vous cherchez une délibération ou un acte en particulier? [Cliquez ici](#)



1 boulevard Lakanal - BP 70171
24019 PÉRIGUEUX Cedex

ALLO AGGLO
05 53 35 86 00

[> CONTACT](#)

